



Automne 1990 (Vol. 2, N° 3) numéro d'article 6

# Évolution inégale du chômage au Canada depuis les années 60

Dave Gower

---

L'article [«Mosaïque du chômage au Canada»](#), publié dans le numéro de *L'emploi et le revenu en perspective* (été 1989), signalait qu'entre le milieu et la fin des années 80 le chômage au Canada était réparti moins également entre les régions. Une des raisons étant que le chômage a diminué plus rapidement dans des régions comme celle de Toronto que dans des régions non-métropolitaines et moins prospères comme Terre-Neuve et le Bas Saint-Laurent.

Dans le contexte d'une analyse de la situation du chômage, il est évident que le taux de chômage global n'est pas le seul indicateur à considérer; il convient aussi d'examiner dans quelle façon le chômage est réparti. L'article ci-haut mentionné proposait une mesure de l'inégalité économique régionale. Les différences dans les taux de chômage reflétaient les diverses probabilités de se trouver en chômage dans les différentes régions du pays.

La conclusion de l'article sur la mosaïque du chômage - à savoir que l'inégalité de la répartition du chômage entre les régions s'accroissait - soulève plusieurs questions dont la plus évidente est: ce phénomène est-il nouveau ou est-il un écho du passé? À l'aide de données couvrant les années 1966 et suivantes, cet article tente de répondre à cette question.

## Définition des régions

Pour l'étude de la mosaïque du chômage, les données portaient sur 40 régions infraprovinciales, dont 24 régions métropolitaines de recensement (RMR) et 8 régions infraprovinciales à l'extérieur des RMR en Ontario et au Québec. Malheureusement, en raison des changements apportés à la conception géographique de l'échantillon de l'Enquête sur la population active, les données de certaines RMR et des

régions infraprovinciales ne faisant pas partie des RMR en Ontario et au Québec, telles que celles étudiées dans l'article précédent, n'ont pu être totalisées pour les années antérieures à 1985.

Cependant il existe des données sur le chômage permettant de remonter jusqu'à 1966, pour 22 régions métropolitaines [▼1](#). De plus, dans chaque province, les régions à l'extérieur des RMR peuvent être traitées comme si elles constituaient un seul marché du travail. Cela donne 32 régions pour la présente étude. Pour nos fins d'analyse, on a classé les données pour ces régions en quatre quartiles, en partant du plus faible taux de chômage au plus élevé (voir [Mesure de l'inégalité de la répartition](#)).

## Différences absolues et relatives: deux aspects de l'inégalité

Il existe de nombreuses façons d'analyser les différences entre les données: deux des mesures les plus simples sont un rapport ou une différence relative (la valeur d'un quartile soustraite de celle d'un autre).

Le choix de la différence absolue ou de la différence relative dépend de la question posée. Par exemple, lorsqu'on compare les taux de chômage du 1<sup>er</sup> quartile et du 4<sup>e</sup> quartile, on peut déceler qu'en 1981 il y avait une différence de 6.7 points (4.4% par opposition à 11.1%), soit à peu près la même qu'en 1983 (6.8 points - 8.5% par opposition à 15.3%).



### Graphique A Taux de chômage selon le quartile régional

*Source : Enquête sur la population active*

---

Cependant, la comparaison de ces deux mesures est compliquée par le fait qu'il y avait beaucoup plus de chômeurs en 1983 qu'en 1981. Dans ces circonstances, il est parfois plus logique d'examiner l'importance de l'augmentation en termes relatifs, c'est-à-dire de déterminer comment un quartile s'est comporté par rapport à un autre. À l'aide de cette mesure, la comparaison du 1<sup>er</sup> quartile avec le 4<sup>e</sup> quartile montre une variation importante: le rapport passe de 2.5 à 1 en 1981 à 1.8 à 1 en 1983.

On ne peut pas déterminer immédiatement laquelle des deux mesures est la plus appropriée. Plutôt que d'imposer un choix arbitraire, nous examinerons les deux mesures, en décrivant leurs variations entraînées par les mouvements de l'économie depuis un quart de siècle.

## Inégalité absolue: aucune tendance particulière

De façon générale, la différence absolue entre le quartile supérieur et le quartile inférieur des régions a augmenté en même temps que le taux de chômage national. Mais cette relation ne s'est pas manifestée souvent. Par exemple, comme on vient de le constater, bien que le taux de chômage du Canada soit passé de 7.5% à 11.8% entre 1981 et 1983, la différence absolue est demeurée presque la même entre le quartile inférieur et le quartile supérieur.

Non seulement l'augmentation à long terme dans la différence absolue a été irrégulière, mais elle ne correspondait pas à la croissance des taux de chômage au Canada. Ceci peut être démontré en comparant 1971 avec 1983 (deux années où le chômage cyclique était élevé): le taux de chômage national a presque doublé (passant de 6.4% à 11.8%) tandis que la différence absolue entre les quartiles augmentait de moins de 50% (passant de 4.3 à 6.8 points de pourcentage).

Pour mieux interpréter les données, il faut donc utiliser également une mesure de différence relative dans l'examen de l'inégalité du chômage.

## L'inégalité relative du chômage augmente en période de prospérité

Le rapport des taux de chômage du 4<sup>e</sup> quartile et du 1<sup>er</sup> quartile (appelé rapport d'inégalité) a varié considérablement pendant la période étudiée. D'un sommet de 3.2 (6.1/1.9) en 1966, il a atteint son point le plus bas en 1983 avec un rapport de 1.8 (15.3/8.5).

Si nous considérons seulement ces deux années, il semble qu'un taux de chômage national faible corresponde à un rapport d'inégalité élevé et inversement. Autrement dit, la répartition du chômage devenait plus inégale à mesure que le taux de chômage national diminuait.

S'agit-il d'une tendance générale? Il y avait effectivement une relation globale entre le taux de chômage national et l'inégalité relative de la répartition du chômage dans l'ensemble du pays. De 1966 à 1968, puis de 1969 à 1972, de 1974 à 1975 et, de façon plus marquée, de 1981 à 1983, la hausse du taux de chômage national a coïncidé avec une réduction de l'inégalité. De plus, de 1972 à 1974 et de 1983 à 1988, le taux de chômage a diminué et l'inégalité a augmenté.

Cette relation s'explique par le fait que les taux de chômage sont relativement plus instables dans les régions à faible chômage que dans les régions où il est élevé. En d'autres termes, les taux de chômage des régions les moins prospères du pays ne fluctuent pas autant, en termes relatifs, que ceux des régions à faible taux de chômage.

La période de croissance économique des années 1983 à 1989 en est un exemple frappant ([tableau 1](#)). Les taux de chômage du 4<sup>e</sup> quartile n'ont diminué que du quart (de 15.3% à 11.1%) tandis que ceux du 1<sup>er</sup> quartile ont baissé d'environ la moitié (de 8.5% à 4.5%).



## Tableau 1 **Taux de chômage annuels moyens pour certaines années\***, selon les quartiles de régions

*Source: Enquête sur la population active*

\* *Sauf pour 1966 et 1989, les années sont choisies de façon à identifier les points de retournement dans les tendances cycliques du chômage.*



## Graphique B **Inégalité régionale du chômage par opposition au taux de chômage canadien, 1966-1989.**

*Source: Enquête sur la population active*



## Graphique C **Rapport des taux de chômage pour les quatrième et premier quartiles**

*Source: Enquête sur la population active*

## **L'inégalité des taux de chômage diminue à long terme**

L'inégalité relative a beaucoup fluctué au cours de la période de 1966 à 1989, mais il semble qu'elle ait eu une légère tendance à la baisse. Cependant, le fait que les taux de chômage aient augmenté considérablement entre 1966 et 1989 vient compliquer les choses. Les taux des meilleures années 1980 (soit 1980-1981 et 1989) étaient plus élevés que ceux des pires années 1970 (soit 1971-1972). Si l'inégalité de la répartition du chômage est liée au taux de chômage, il faut alors se demander si la relation entre les deux est en train de modifier.



## Graphique D **Inégalité relative du chômage régional par opposition au taux de chômage canadien, 1966-1989**

*Source: Enquête sur la population active*

---

Depuis un quart de siècle, le niveau de chômage associé à un niveau donné d'inégalité relative a augmenté. D'autre part, au cours des cycles économiques, les taux de chômage faibles ont coïncidé avec des périodes d'inégalité plus marquée ([tableau 1](#)). La relation semble s'être déplacée vers le haut, c'est-à-dire que même lorsque l'état de l'économie revenait à un niveau de taux de chômage semblable à celui enregistré auparavant, le niveau d'inégalité relative augmentait.

Ce changement semble se manifester pendant toute la période 1966-1980. Une façon de mesurer la rapidité de la progression est de comparer les années 1973 et 1980 puisque ces deux années sont au même stade du cycle économique. Le rapport d'inégalité est semblable pour ces deux années (environ 2.5); mais le taux de chômage a augmenté de 2 points, passant de 5.6% à 7.5%. Autrement dit, le taux de chômage associé à un niveau donné d'inégalité relative de la répartition du chômage a augmenté d'environ un point tous les quatre ans.

Un autre point intéressant est que ce changement semble s'être arrêté pendant les années 80 - la courbe de la relation entre l'inégalité de la répartition et le taux de chômage se trouve en 1989 presque à la même position qu'en 1980.

## **La situation est un peu plus claire, mais des questions demeurent**

De nombreuses théories économiques portent sur la comparaison du comportement des variables économiques entre les régions. Néanmoins, mais toute spéculation tentant d'expliquer les tendances observées dépasse le cadre de cet article.

Cependant, on peut s'attendre à ce que l'évolution à la hausse du niveau d'inégalité régionale du chômage associé à un certain taux de chômage national, ait un effet sur les pressions inflationnistes exercées sur les taux de salaire à tout niveau de chômage donné. Une répartition inégale du chômage signifie que les taux de chômage dans certaines régions sont très inférieurs à la moyenne nationale. Il peut donc y avoir des pénuries de main-d'oeuvre dans ces régions, ce qui semble bien s'être produit à la fin des années 80. Les pressions résultantes sur les salaires ont favorisé l'inflation dans l'ensemble du pays.

Cet exposé peut avoir soulevé plus de questions qu'il n'a apporté de réponses. Mais il montre la difficulté d'atteindre et de maintenir, en matière de perspectives économiques, l'égalité entre toutes les régions d'un pays aussi vaste et aussi diversifié que le Canada.

# Mesure de l'inégalité de la répartition

Pour l'étude sur la mosaïque du chômage, on a utilisé une mesure assez complexe (l'indice de Gini) pour calculer l'inégalité de la répartition du chômage. Pour la présente étude, une mesure plus simple a été adoptée: une comparaison entre les quartiles supérieur et inférieur des taux de chômage. Les tendances observées à l'aide de ces deux mesures sont semblables et l'utilisation des quartiles permet de comparer les différences absolues et relatives entre les taux de chômage.

Les quartiles sont établis de la façon suivante: tout d'abord, les 32 régions sont classées selon leur taux de chômage, du plus faible au plus élevé. On les divise ensuite en quatre groupes. Puis, on calcule le taux de chômage moyen pour chacun des quartiles.

Dans l'étude sur la mosaïque du chômage, les régions composant les quartiles sont demeurées les mêmes pour toute la période de quatre ans (1985 à 1988). Bien que cette composition fixe simplifie l'analyse, on ne peut l'utiliser que pour des périodes relativement courtes, lorsque le classement comparatif des régions selon le taux de chômage ne varie pas beaucoup.

Au contraire, dans le présent article, la composition des quartiles peut varier d'une année à l'autre (par exemple la ville d'Edmonton est passée du 1<sup>er</sup> quartile en 1982 au 3<sup>e</sup> quartile en 1983). La proportion de la population active dans chaque quartile demeure toujours la même, c'est-à-dire 25% de la population active du pays. Si une région change de quartile, sa population active (ainsi que ses chômeurs) sont répartis entre les deux quartiles afin de conserver des intervalles de taille égale. Par exemple, en 1984, le taux de chômage d'Edmonton avait augmenté pour atteindre le niveau du troisième quartile. Mais si on avait inclus toute la population active d'Edmonton dans le troisième quartile, la population de ce quartile aurait dépassé la limite de 25%; on a donc réparti la population active et les chômeurs d'Edmonton entre les deux quartiles, 18% étant attribués dans les deux cas au troisième quartile et 82%, au quatrième.

---

## Note

### *Note 1*

Cette liste abrégée a donné des valeurs légèrement différentes de celles obtenues pour les 40 régions originales, quand on a estimé l'inégalité de la répartition du chômage. Mais pour la période de cinq ans allant de 1985 à 1989, quand on pouvait comparer les deux séries, les tendances se sont révélées semblables.

Les limites de certaines régions métropolitaines de recensement ont été redéfinies entre 1966 et 1989. Bien que cela ait pu modifier de façon substantielle la taille de la population active et la valeur des estimations du chômage, l'effet sur les taux de chômage a été assez minime parce que le numérateur et le dénominateur ont varié de façon semblable. Fait le plus important, un examen des tableaux non publiés de données détaillées montre que ces changements ne semblent pas avoir eu beaucoup d'effet sur la mesure de l'inégalité de la répartition.

Quelques-unes des 32 régions avaient, particulièrement au cours des années 60, des estimations du chômage tellement petites que l'erreur d'échantillonnage aurait introduit une certaine inégalité artificielle additionnelle. Nous avons effectué un test de cette situation sur les résultats mentionnés dans le présent article en appliquant une moyenne mobile sur trois ans. Les résultats permettent de supposer que l'erreur d'échantillonnage n'a pas causé de distorsion importante dans les tendances générales exposées ici.

---

## Documents consultés

- GRUBB, D. «Chômage régional dans les pays de l'OCDE», *Perspective de l'emploi*, Paris, Organisation de Coopération et de Développement Économiques, Paris, juillet 1989, pp. 103-142.

---

## Auteur

Dave Gower est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

## Source

*L'emploi et le revenu en perspective*, Automne 1990, Vol. 2, n° 3 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



 **ENGLISH**

 **AIDE**

 **PAGE TITRE**

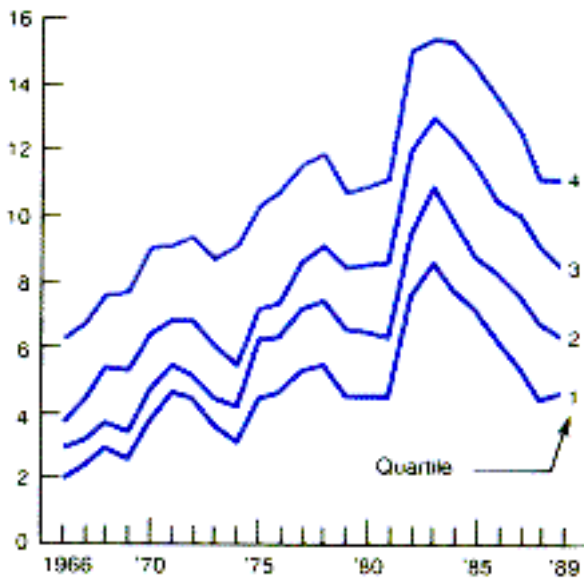
---



## Taux de chômage selon le quartile régional

Les taux de chômage établis pour les quatre quartiles avaient évolué de façon à peu près parallèle durant les cycles économiques.

Taux de chômage



Source: Enquête sur la population active

Tableau 1

**Taux de chômage annuels moyens pour certaines années\*, selon les quartiles de régions**

	1966	1971	1974	1978	1981	1983	1989
Canada	3.6	6.4	5.4	8.3	7.5	11.8	7.5
1er quartile	1.9	4.5	3.0	5.4	4.4	8.5	4.5
2e quartile	2.8	5.4	4.1	7.3	6.2	10.8	6.2
3e quartile	3.6	6.7	5.4	9.0	8.5	12.9	8.3
4e quartile	6.1	9.0	9.0	11.8	11.1	15.3	11.1
Rapport							
4e quartile/1er quartile	3.2	2.0	3.0	2.2	2.5	1.8	2.5
4e quartile-1er quartile	4.2	4.5	6.0	6.4	6.7	6.8	6.6

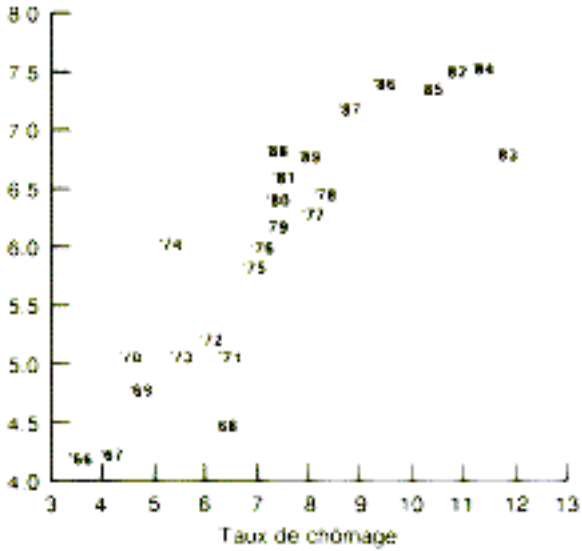
*Source: Enquête sur la population active*

*\* Sauf pour 1966 et 1989, les années sont choisies de façon à identifier les points de retournement dans les tendances cycliques du chômage.*

### Inégalité régionale du chômage par opposition au taux de chômage canadien, 1966-1989

Les différences absolues entre les premier et quatrième quartiles sont liées au taux de chômage canadien, mais pas étroitement.

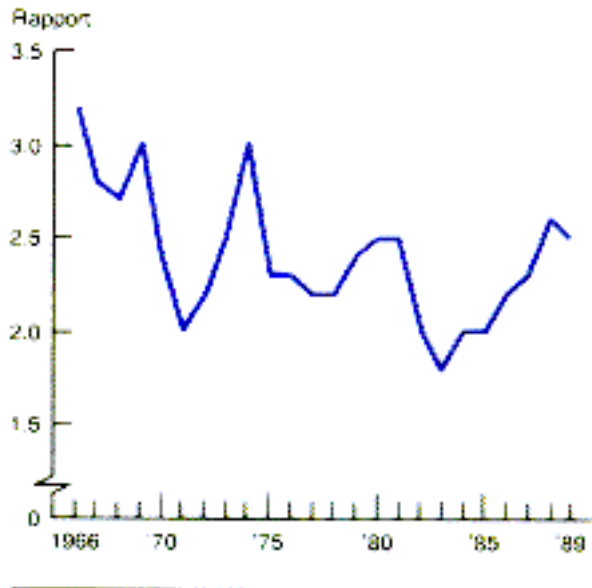
Différence absolue (Q4 - Q1)



Source: Enquête sur la population active

## Rapport des taux de chômage pour les quatrième et premier quartiles

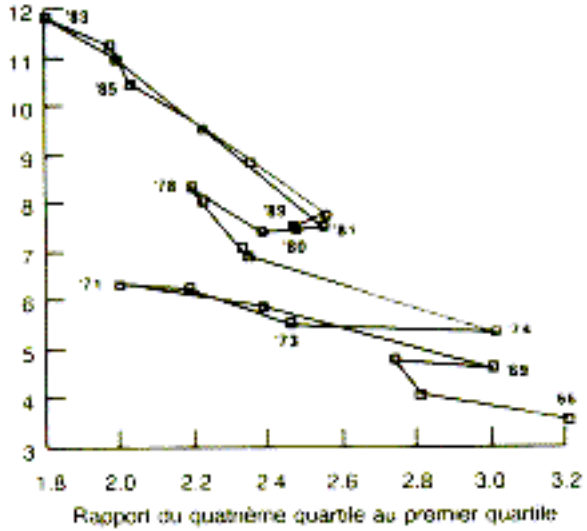
L'inégalité relative de la répartition du chômage a varié selon les fluctuations économiques.



### Inégalité relative du chômage régional par opposition au taux de chômage canadien, 1966-1989

L'inégalité relative tend à croître avec la régression du chômage, mais ce lien semble s'être modifié avec le temps.

Taux de chômage



Source: Enquête sur la population active